

Louise de Ballon

(1591-1668)

Les Bernardines de Collombey et Géronde (Suisse), membres de l'ARCCIS, ont eu pour fondatrice une fervente moniale savoyarde du XVII^e siècle, Louise de Ballon. Son oeuvre, constituée d'une congrégation d'une trentaine de monastères et de ses écrits spirituels, appartient au patrimoine cistercien, et témoigne de la vie de l'ordre au XVII^e siècle¹. Ces quelques pages voudraient, au travers des lignes essentielles de sa vie, faciliter la rencontre de cette moniale cistercienne, réformatrice, fondatrice et auteur spirituel.

Louise de Ballon, moniale cistercienne

Louise Perrucard de Ballon naquit le 5 juin 1591 à Vanchy, village dominant Bellegarde (Ain), dans une famille de noblesse récente, mais puissante : jouissant de la confiance du duc de Savoie, elle contrôlait le passage de la Savoie vers la Franche-Comté, à proximité de Genève.

Attachée au catholicisme, la famille avait des liens étroits avec des abbayes cisterciennes de la région : le parrain de Louise, Louis Négron Perrucard était abbé de Chézery, la famille de sa mère, les Chevron Villette ont fourni des abbés de Tamié aux XVe et XVIe siècles. Ces liens, comme la pratique habituelle chez les familles nobles de confier l'éducation de leurs filles à une abbaye peuplée de femmes de leur lignage, expliquent sans doute pourquoi elle fut confiée, très jeune, aux cisterciennes de l'abbaye de Sainte-Catherine du Semnoz, proche d'Annecy, dont l'une de ses cousines était abbesse. Son état physique y était peut-être pour quelque chose : sa nourrice l'ayant volontairement jetée à terre, elle devait rester boiteuse des deux côtés. Elle prit l'habit cistercien à l'âge de sept ans, usage alors courant. Elle fit profession le 4 mars 1607, âgée de 16 ans. Elle intègre très tôt sa vocation à la vie monastique, ainsi qu'elle l'écrit elle-même plus tard :

"Je reçus à l'âge de sept ans l'habit de novice dans l'Abbaye de Sainte-Catherine : et je pense que ce fut un trait de Dieu qui m'inspira ma vocation à la vie religieuse. J'étais en ce même âge toute seule auprès du poële chez mon Père, quand mon esprit fut tout à coup élevé fort haut. J'eus, comme un éclair, une sublime pensée sur l'excellence et le bonheur de l'état religieux : mais je ne la saurais bien exprimer, à cause de la vitesse dont elle me passa par l'esprit. Tout ce que j'en puis dire, c'est que ce fut de là que je pris ma vocation ; et que j'appris en même temps à ne la pas aimer précisément elle-même ; et pour cela à ne pas dire j'aime ma vocation mais dire : j'aime l'Auteur de ma vocation. Car j'aimai alors celui qui me donna la pensée dont j'ai parlé : et depuis je n'ai jamais pu dire, que j'aimais ma vocation parce que je ne sens mon coeur porté qu'à en aimer l'Auteur, et je ne me puis attacher qu'à l'Auteur et non à la chose." (Vie, p. 21-22 - orthographe modernisée)

L'abbaye de Sainte-Catherine avait été fondée en 1179, à 4 kilomètres d'Annecy, dans un vallon du versant nord-ouest du mont Semnoz. Construit à une altitude de 630 m, il était d'accès difficile. Lorsque Louise de Ballon y entra, la communauté comptait une douzaine de moniales, issues de l'aristocratie locale. Contrairement à l'abbaye de Bonlieu (Sallenôves, Haute-Savoie) quelques décennies plus tôt, elle jouissait d'une bonne réputation. Monsieur de Ballon y plaça en confiance deux de ses filles : « Elles y ont leur pain assuré et je les y ai mises avec l'intention qu'elles y servent Dieu toute leur vie ».

Les jeunes professes y menaient une vie rigoureuse et recluse, étant astreintes, durant un an, à la célébration ponctuelle de l'Office divin faute de quoi toute absence, même pour cause de maladie, obligeait à recommencer l'année. Ce temps accompli, le régime s'assouplissait : sorties fréquentes dans la famille, recherche dans l'ameublement et l'habillement. La nécessaire gestion de la ferme et des biens entretenait à l'abbaye une population séculière et masculine. Sans être objet de scandales retentissants, ce mode de vie était de moins en moins toléré par les autorités, soucieuses d'établir, dans une région au contact du Protestantisme genevois, la réforme catholique définie au Concile de Trente.

Le P. Edmond Mikkers (Introduction aux Oeuvres de piété, Gêronde, 1979, p. XXV-XXVI) a justement fait remarquer l'importance du séjour de Louise de Ballon à Sainte-Catherine pour sa formation et la pratique des observances cisterciennes. « Je note qu'elle y a vécu 24 années, soit le tiers de sa vie terrestre et de sa vie de moniale. Elle-même, en introduisant à plusieurs reprises par "dans mon premier monastère" ou "depuis ma profession... après ma profession", la relation de ses pratiques ascétiques et de ses expériences spirituelles déterminantes, montre la place capitale de ce temps, où elle a beaucoup reçu. Elle indique ainsi qu'il y a continuité dans sa vie monas-

tique. On la suit, et avec elle les autres membres de la communauté, dans la vie quotidienne : au chœur, au réfectoire, au chauffoir, prenant médecine, au parloir, dans son office de sacristine ou de chargée de pensionnaires. On l'y découvre soucieuse de bien employer son temps en tout, toute attentive à la présence de Dieu, puisque c'est en ces occasions qu'elle pratique l'ascèse et vit une expérience intérieure, qu'elle couchera sur le papier, des années plus tard.»

La cérémonie de sa profession, le 4 mars 1607, un premier dimanche de carême, la marqua profondément : elle s'y prépara par une méditation sur la Passion, du capucin Matthia Bellintani. Elle fut touchée de "l'adieu du Sauveur à sa Sainte Mère", se prosternant à terre, « *Je me pressais contre le pavé avec abondance de larmes, comme si j'eusse voulu quitter mon corps pour mieux être à Dieu* ». Lors de la prostration sous le drap mortuaire, elle renouvela cet abandon : « *La même vue et le même sentiment de mort à moi-même et au monde, que j'avais eus le jour précédent me revinrent et j'y demeurai appliquée tant que dura ce prosternement.* » (Vie, p. 37, 39)

De ce jour elle s'appliqua à vivre en religieuse, profitant de sa retraite en cellule, assidue à l'Office, s'adonnant à l'oraison.

Dès ce temps, elle nourrit sa vie intérieure de l'Écriture et des leçons écoutées au chœur, de la lecture spirituelle. Sans doute est-ce par ce biais qu'elle s'imprégna de l'enseignement de saint Bernard, qu'elle approfondit par une lecture directe de certaines de ses œuvres, soit dans les traductions alors disponibles, soit dans le texte latin, que ses frères lui ont appris. Soeur Bénédicte, Bernardine de Géronde, a établi un éclairant dossier (encore inédit) sur l'imprégnation bernardine de soeur Louise, notamment par la Vie de saint Bernard - de Guillaume Saint-Thierry. Les moines cisterciens de ses connaissances y eurent probablement leur part - un oncle et un frère, des moines de Chésery, les confesseurs de Sainte-Catherine venus d'Hautecombe ou de Tamié

Dans l'itinéraire de sa "conversion" monastique, soeur Louise ne fut pas seule. Elle y fut initiée et encouragée par l'exemple de sa cousine Bernarde de Vignod, de quelques années son aînée en profession à l'abbaye, religieuse mondaine convertie. Un amical entretien sur l'oraison se transforma pour soeur Louise en interpellation sur l'enjeu de sa vie religieuse :

« J'observai de la rencontrer seule. Comme elle m'affectionnait beaucoup, j'en fus reçue avec toute la bonté que je pouvais souhaiter. Mais ma surprise fut extraordinaire, quand je lui entendis ouvrir son entretien avec ces mêmes paroles : Ma chère Cousine, si vous étiez dans un beau verger rempli d'arbres tout chargés de fruits excellents ; et que dans une si grande quantité, vous en visseriez un tout sec, et par conséquent, tout stérile, ne diriez vous pas qu'il le faudrait couper pour le jeter au feu ? Vous donc qui êtes dans la religion comme dans un verger spirituel, voudriez vous bien être cet arbre là ? Moi, qui étais en ce temps là, dans un état fort susceptible de dévotion, j'eus une si forte vue que j'étais cet arbre sec et stérile, parmi les religieuses de ce monastère, que je fondais en larmes. Oui, je ne faisais que pleurer, dans la crainte, et même dans la créance que j'étais effectivement telle.

O mon Dieu, quand vous nous faites voir ce que nous sommes, c'est bien d'une autre manière que nous ne saurions faire de nous mêmes !(...) Quoi? être dans une communauté un arbre sec ! Un arbre inutile pour le bien, stérile en vertu, sans sentiment pour la perfection, sans action pour son salut, sans affection au Service de Dieu ! Qui ne doit pleurer amèrement, en se voyant tel ? J'eusse volontiers convié toutes les Nations à me venir soulager dans ma douleur tant elle était extrême. Je ne pense jamais, depuis, à cela, que je ne sois toute dans la frayeur.

Car si le feu brûle et consume le bois vert, que fera-t-il du sec ? Hélas, Seigneur, je crains et je tremble à cause de Vous même : je veux dire, à cause que vous savez bien ce que je suis ». (Vie, p. 45-46)

L'apostrophe eut pour effet un regain de ferveur chez la soeur de Ballon. Elle inaugurerait une longue amitié spirituelle et une collaboration au service de la conversion personnelle, puis d'une réforme du monastère, confortées par la direction de François de Sales, leur commun directeur, lui-même familier des oeuvres et de la doctrine de Bernard de Clairvaux.

Chemins vers une réforme

En 1608, dom Nicolas II Boucherat, abbé général de Cîteaux, avait confié à François de Sales, évêque de Genève-Annecy, la réforme de l'abbaye de Sainte-Catherine, notamment en y instaurant une stricte clôture.

La proximité géographique, les liens familiaux avec plusieurs moniales, fournirent à l'évêque l'occasion de fréquentes visites. Ses entretiens visaient à faire réfléchir sur la vocation monastique, et sur la nécessité de la vivre selon les ordonnances réformatrices du Concile et des Chapitres généraux de 1601 et 1605.

Ses exhortations trouvèrent un écho favorable chez quelques moniales. A Bernarde de Vignod et Louise de Ballon se joignirent Péronne de Rochette (novice en 1607), Emmanuelle de Monthoux (professe en 1612) et Gasparde de Ballon, soeur de Louise. Tout en suivant les exercices communs, elles se singularisèrent peu à peu en reprenant le strict habit cistercien, en s'adonnant au silence et à l'oraison, en faisant retraite deux fois l'an, en utilisant leurs pensions personnelles à l'entretien et aux ornements de l'église. Ce "nouveau" mode de vie, d'abord accueilli favorablement par l'abbesse, surprit, étonna, suscita

des moqueries de la part des "anciennes". Celles-ci manifestèrent d'autant leur opposition, qu'avec les années se profilait un projet de réforme, qui aurait imposé l'application des décrets tridentins sur la vie religieuse par la clôture et un probable transfert en ville. Leur évêque y travaillait discrètement mais avec détermination, écrivant au nonce, à l'abbé général et aux autorités civiles.

Les choses s'accéléchèrent à partir de 1617, où la tension monte entre anciennes et réformistes : celles-ci commencèrent à envisager un départ de l'abbaye et menèrent dans ce but des négociations secrètes avec les autorités de l'Ordre. 1617 est l'année où soeur Louise conçut un profond désir de réforme collective, dépassant son propos de conversion personnelle. Ayant appris d'un cistercien de Chésery que les moines de Clairvaux faisaient quelques jours de retraite "où ils reprenaient leur première ferveur dans le service de Dieu et en sortaient tout renouvelés dans leur intérieur", Louise fit une retraite à la Visitation d'Annecy. Elle y eut une vision - "qui ne [dura] pas plus d'un Ave Maria" - d'une lourde croix garnie de pierres précieuses mais à l'éclat retenu, que lui présentait Jésus-Christ. Elle en tira plusieurs enseignements sur le néant des créatures, la confiance en Dieu qui les régénère par le baptême, en fait des enfants de Dieu, qui l'incite à se tourner vers Lui, lui inspire le détachement des créatures et l'invite à trouver son bonheur en sa présence. Dans une autre méditation, elle eut une vive et forte vue des mauvaises religieuses de son Ordre "qui se damnaient malheureusement" et souhaita prier continuellement pour leur conversion.

« J'eus alors un puissant mouvement pour une réforme et je me sentis fort pressée de la demander à Dieu et de faire quelques oeuvres de pénitence pour l'obtenir. (...) Mais comme je ne voyais qu'en lui seul cette réforme, je ne l'attendais aussi que de lui seul. Je fus la première à qui il la fit désirer, qu'il y fit penser et qu'il porta à y travailler. » (Vie, p. 67-77).

Il fallut cependant attendre trois années avant que la réforme fût possible, après avoir obtenu l'autorisation de l'Abbé général et de son vicaire général en Savoie François-Nicolas de Riddes (1565-1595-1645) abbé de Tamié. Mais les réformistes ne pouvant entraîner leurs soeurs de Sainte-Catherine, elles durent quitter l'abbaye pour vivre ailleurs leur projet. Ayant trouvé l'opportunité de louer une maison à Rumilly, petite ville forte, distante d'une vingtaine de kilomètres, elles s'y établirent en deux vagues, en août et septembre 1620, non sans quelques péripéties romanesques. Malgré l'autorisation donnée par les supérieurs, le père de Louise étant opposé à son départ et l'abbesse la faisant surveiller, elle usa d'un subterfuge pour tromper cette surveillance et rejoindre Rumilly sur le cheval d'un gentilhomme chargé d'y conduire ses compagnes.

La petite communauté data l'établissement de la réforme du 8 septembre 1622. Les 5 et 6 octobre 1622, François de Sales les visita, instaura la clôture, plaça la maison sous le vocable de la Divine Providence et recueillit les voix pour désigner une supérieure : ce fut Louise de Ballon. Cette élection reçut quelques temps plus tard la confirmation de l'Abbé général. Interrogées un jour à Sainte-Catherine sur leurs revendications, elles avaient répondu qu'elles voulaient la clôture pour empêcher les religieuses de sortir et d'aller fréquemment dans leurs familles où elles avaient occasion de se dissiper, que les domestiques séculiers fussent logés hors l'enceinte de l'abbaye pour ôter toute communication avec eux, enfin la mise en commun de ce que chacune possédait en propre, selon que le disposait la Règle. Ce "programme" était enfin réalisé à Rumilly. Louise de Ballon évoquera plus tard le plaisir que les cinq, malgré leur pauvreté matérielle, éprouvaient dans leur nouvelle vie, s'adonnant à tour de rôle aux tâches domestiques : ne plus rencontrer de séculiers par la maison, garder le silence à table sans plainte ni murmure, n'avoir plus qu'à penser qu'à Dieu et travailler à sa perfection.

Après celui de sa profession, le temps de la réforme fut un autre jalon important dans la vie de Mère Louise, lorsque l'on recense et analyse les divers passages de ses écrits où elle y fait référence. Il s'agit pour elle d'un moment charnière de son existence : il y a un "avant" et un "après", un "dedans" de la réforme, qui lui servent de repères. C'est un moment désiré, espéré, porteur d'un dynamisme que souligne l'emploi des verbes : "commencer, venir, porter, employer à, travailler à, faire des progrès dans la réforme...". C'est aussi un état, une marque d'identité : "cette, notre réforme", par rapport aux non réformées, voire aux "destructrices de la réforme". La réforme enfin n'est pas seulement une oeuvre humaine par le rétablissement d'observances : elle est oeuvre de Dieu, fondée sur la Passion du Christ, éprouvée au travers des ruptures avec la famille, les soeurs et les autorités.

L'interpellation sur l'arbre stérile a porté son fruit. Fruit amer en quelque sorte, puisque la réforme n'a pu conquérir l'ensemble des moniales de Sainte-Catherine. Le "rejet" transplanté à Rumilly devait grandir à son tour et fructifier, donnant bientôt naissance à une nouvelle congrégation, désireuse de vivre selon les enseignements de saint Bernard. ■

(à suivre)

Alain GUERRIER,
Blois.

1. cf A. Altermatt : Le patrimoine cistercien dans Cîteaux, 1987, t.38, p 264-307, Edmond Mikkers : Introduction à la réimpression anastatique des Oeuvres de piété (1700), Gêronde, 1979.